



Bulletin municipal La Bouillie



LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

L'épisode de canicule que nous venons de traverser a rappelé avec force les défis que le changement climatique fait désormais peser sur notre quotidien. Durant plusieurs jours, les températures exceptionnellement élevées ont nécessité une mobilisation de tous afin de garantir la continuité du service public tout en préservant la santé de chacun.

Dès le premier jour de vigilance, la commune a adapté l'organisation du travail des agents municipaux afin de limiter l'exposition aux fortes chaleurs. Les horaires des équipes intervenant en extérieur ont été aménagés, les tâches ont été reportées ou réorganisées.

Les températures élevées peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes malades ou isolées.

Dans ce contexte, la commune **ouvre le registre communal des personnes vulnérables**.

Ce registre, gratuit et confidentiel, permet aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan canicule. Les services municipaux peuvent ainsi prendre régulièrement de leurs nouvelles, s'assurer de leur situation et mobiliser, si nécessaire, les aides adaptées.

Les personnes concernées peuvent s'inscrire elles-mêmes ou être inscrites, avec leur accord, par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou toute personne de confiance.

La solidarité est notre meilleure protection. Un appel, une visite ou une attention peuvent faire toute la différence durant ces épisodes climatiques qui tendent à devenir plus fréquents.

Parmi les priorités de la commune figurait également l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Malgré les fortes chaleurs, et en accord avec l'équipe enseignante, l'école est restée ouverte afin d'assurer la continuité du service public et de répondre aux besoins des familles.

L'achat de ventilateurs a permis de garantir le maintien de l'accueil des enfants dans des conditions aussi confortables que possible.

Juillet est arrivé, apportant avec lui les vacances scolaires et le plaisir de profiter pleinement de l'été. C'est une période attendue par les petits comme les grands, rythmée par les loisirs, les rencontres et les moments de convivialité.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été 2026 et je vous donne rendez-vous en septembre.

Pascal LEBRETON

N°07
JUILLET
2026

**MAIRIE &
AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

11 rue de l'église
Tél. : 02.96.31.51.68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture
9h à 12h

Lundi, mardi, mercredi
jeudi, vendredi.

BIBLIOTHÈQUE
10h à 12h
Tous les samedis

CABINET INFIRMIER
1 rue des écoles
02.96.31.58.82

**PHARMACIE DE
GARDE**
32 37

Pour le prochain bulletin

**Merci de déposer vos
annonces avant le**
20 août

.....
Organe mensuel
d'informations
administratives
économiques et sociales.

Directeur :
Pascal LEBRETON

Rédaction :
Coralie DOLO
Amélie TRIBOULET

Conseil Municipal du 5 juin 2026

Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations en mairie ou sur notre site internet : www.labouillie.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juin 2026 sous la présidence de Pascal LEBRETON, Maire.

Étaient présents : BARBEDIENNE Jean-Luc, BLANCHARD Nadine, BOURGAULT Josiane, BOUTROUILLE Marion, BRICHORY Ludovic, CHRETIEN Dominique, GODE Christiane, GOURANTON Anne, HUON Nathalie, LEBRETON Pascal, LEFEBVRE Alexandre, POIRET Marion, POIRIER Pierre, URBAN Sylvain.

Absent : ZOCCALI Martino.

Secrétaire de séance : POIRIER Pierre.

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriales :

Après dépouillement,

Sont déclarés comme délégués titulaires :

- Monsieur LEBRETON Pascal,
- Monsieur CHRÉTIEN Dominique,
- Monsieur BARBEDIENNE Jean-Luc.

Sont déclarés comme délégués suppléants :

- Madame BOURGAULT Josiane,
- Madame GOURANTON Anne,
- Madame POIRET Marion.

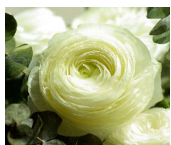
Décision modificative sur le budget principal :

Une décision modificative permet de modifier le budget primitif en cours d'année. Elle sert à ajuster les prévisions initiales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **AUTORISE** la décision modificative suivante sur le budget primitif principal :

Section Investissement

- Dépenses – 21321 (Immeubles de rapport)
+ 3500 €
- Recettes – 2031 (frais d'études)
+ 3500 €



ÉTAT CIVIL

Alain LÉVÊQUE, décédé le 12 juin 2026 à l'âge de 69 ans. *La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.*



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Rue de la Verdure – Mur
Route d'Erquy – Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Route de Bayette – Hangar et pose de panneaux photovoltaïques



VIE COMMUNALE

❖ Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons né(e)s en 2010 doivent se rapprocher de leur mairie de domicile après la date anniversaire à laquelle ils atteignent leurs 16 ans. Merci d'apporter votre livret de famille et pièce d'identité.

❖ Cimetière : appel au respect des lieux

Le cimetière est un lieu de recueillement, de mémoire et de respect. Malheureusement, des incivilités sont régulièrement constatées : dépôts de déchets en dehors des emplacements prévus, dégradations, vols de fleurs ou d'objets de décoration, ainsi que des comportements inadaptés.

Nous remercions l'ensemble des usagers pour leur vigilance et leur civisme. Ensemble, veillons à faire du cimetière un espace paisible, à la hauteur du souvenir de nos proches.

❖ Entretien des arbres et haies en bordure de domaine public

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voie publique, de manière à :

- Ne pas gêner le passage des piétons,
- Ne pas cacher les feux de signalisation, les panneaux,
- Pouvoir procéder au curage des fossés pour éviter les inondations et détérioration des routes.

Les branches ne doivent pas toucher les lignes aériennes EDF, France télécom, l'éclairage public et les boîtiers de fibre optique.

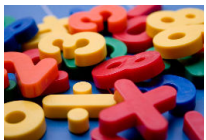


❖ Mise en place d'un registre des personnes vulnérables

Suite à l'épisode de canicule inédit du mois de juin, la commune met en place un registre des personnes vulnérables. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune, afin de les prévenir des conséquences d'événements exceptionnels : canicule, grands froids, crise sanitaire... et de s'assurer de leur état de santé.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans, (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.
- Pourquoi s'inscrire ? Pour bénéficier d'une veille (appel téléphonique) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire).
- Comment s'inscrire ? Contacter la mairie au 02.96.31.51.68 ou par mail : accueilmairie@labouillie.fr ou sur place pendant les heures d'ouverture.



VIE DE L'ÉCOLE

La fin d'année a été riche en activités pour les enfants de l'école. Retour en photos sur le mois de juin.



Les enfants de maternelle ont participé pendant plusieurs mois à l'élaboration de cette fresque abécédaire en poterie. Bravo à eux pour ce magnifique travail. Et merci aux parents pour la pose de ces chefs-d'œuvre sur la façade de l'école.

Vendredi 12 juin, départ en vedette depuis le port d'Erquy direction l'île de Bréhat.

Les enfants ont découvert l'île grâce à une balade commentée.

Ils ont profité de leur passage sur l'île, pour visiter la célèbre verrerie installée dans une ancienne citadelle militaire au cœur de l'île. Ils ont également participé à une initiation à l'écologie sur les vasières et pré-salés.



Dimanche 21 juin s'est déroulée la kermesse. Une belle journée réunissant élèves et parents sous le signe de la fête et de la bonne humeur ! Les jeux et les stands de buvette et restauration ont connu un beau succès. Une nouvelle fois, merci à tous les bénévoles pour leur participation et aux amicalistes pour l'énergie déployée afin que cette journée se déroule au mieux ! Nous comptons sur vous pour les prochains événements organisés par l'amicale !



Lundi 30 juin, sortie plage de fin d'année pour l'ensemble de l'école.

Les PS et MS ont fait le trajet en car.

Les classes de la GS au Ce2 ont d'abord pris le car puis fait une petite randonnée jusqu'à la plage. Les Cm1 et Cm2 sont partis de l'école à vélo.



LAMBALLE TERRE ET MER

• **ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI**

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des mercredis 2026-2027 sont ouverts. L'occasion pour vos enfants de vivre des journées riches en découvertes, jeux et créativité ! Au programme : ateliers manuels, sports, jeux collectifs, sorties nature, activités artistiques et bien plus encore. Chaque mercredi, une aventure différente les attend, encadrée par des animateurs passionnés. Pour réserver, rendez-vous sur le portail famille de Lamballe Terre et Mer.

• **PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

Le service de portage de repas à domicile du CIAS vous permet de recevoir des repas tout prêts, complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Les repas sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale de Lamballe-Armor ou d'Erquy selon votre lieu de domiciliation. Leurs menus sont élaborés par une diététicienne. Le service assure les repas pour les 7 jours de la semaine ainsi que les jours fériés. Ils sont livrés froids, conditionnés en barquettes, prêts à être réchauffés !

Renseignements au 02.96.50.73.20 ou sur lamballe-terre-mer.bzh

• **TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027**

Deux cas de figure :

> J'habite une commune de Lamballe Terre & Mer et je suis scolarisé dans un établissement de Lamballe Terre & Mer : je m'inscris, à Scolibus, du 1^{er} juin au 20 juillet 2026 sur distribus.bzh (onglet transport scolaire),

> Je suis scolarisé dans un établissement extérieur à Lamballe Terre & Mer ou je réside sur une commune extérieure à Lamballe Terre & Mer : je m'inscris sur breizhgo.bzh.

• **AGENDA**

Sam. 11/07 – Ateliers compostage

Saviez-vous que nos poubelles contiennent encore près de 50% de déchets compostables ? Achetez votre composteur et participez à un atelier sur le compostage.

Saint-Alban / 9h30, 10h15 & 11h / Inscription sur Montri ou sur lamballe-terre-mer.bzh



DIVERS

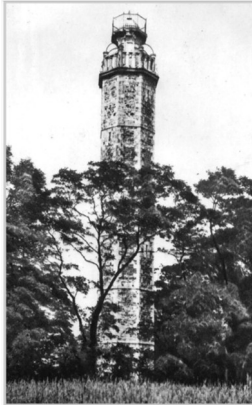
« DES RACINES ET DES VOIX » Portraits d'agriculteurs

Pour la deuxième année consécutive, Dinan Agglomération renouvelle « Des Racines & des Voix », une exposition authentique de portraits photographiques et de témoignages audios d'agriculteurs engagés sur le territoire.

À travers cette exposition, découvrez les visages et témoignages de ceux qui façonnent notre paysage et nous nourrissent. Ils se prénomment Katell, Benjamin, Emilie, Franck... et sont agriculteurs. Ils œuvrent pour une agriculture durable, destinée à la production d'une alimentation saine, respectueuse des sols, des ressources en eau et des paysages.

L'exposition fera escale au city parc de La Bouillie du 18 août au 14 septembre.

HISTOIRE DE LA TOUR ET DU CHATEAU DE LA VILLE THÉART

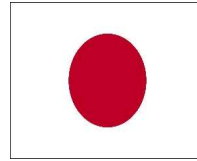


Rencontre-échanges avec Jean-Pierre FOURRÉ à partir de son livre « Grand-père à la Ville Théart ».

Participation libre, petite restauration sur place.

Samedi 25 juin à 19h au jardin des Osmanthes à La Bouillie.

GÉRARD DE RETOUR DU JAPON



Nouvelle formule de "soin traditionnel japonais" adapté à chaque personne. Une approche douce, globale et enrichie par **8 mois d'immersion à Tokyo.**

En été, séance

Seitai petit groupe : pour prendre soin de vous en juillet et août - mardi 10h - dojo de Plurien.

30 € les 2 séances ou 18 € l'unité.

RDV et Inscription au 06.70.69.60.31 ou gerardsagory.fr

LA FERME DES GOUBLAYES, samedi 11 juillet « Rap qui parle, théâtre qui chante »

- 21h : premières vagues -> spectacle de Pagaill

- 22h : 13h13, la minute d'après -> spectacle de la compagnie reprise de volée.

Encas et boissons en vente. Tarif : 12€ à partir de 12 ans.

06.78.28.13.98 ou goublayonsferme@mailo.com

ÉMILIE OISEL – BEAUTÉ A DOMICILE

Offrez-vous une parenthèse de bien-être, sans quitter votre domicile : épilations, soins du visage et du corps, massages bien-être et drainage lymphatique.

Je me déplace avec tout le matériel nécessaire.

06.85.98.61.08 ou emilieoisel@gmail.com

VIDE GRENIER PLURIEN

Vendredi 24 juillet vide grenier semi nocturne de 15h à 21h. Petite restauration sur place.

Réservations au 06.76.07.99.75.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAÏQUE DE LA BOUILLIE

Dimanche 27 septembre : Vide-grenier, petite restauration et buvette sur place. Tarifs :

- Extérieur : 8€ les 3 mètres et 2,50€ le mètre supplémentaire
- Intérieur : 4€ la table d'1,20m et 1 chaise

Flyers disponibles en mairie et chez les commerçants.

Réservation au 06.78.84.43.88 de préférence par sms.

AMITIÉS LAMBOLLIENNES

En juillet et août le jeu de boules reste ouvert le mardi et jeudi - de 14h à 18h.

Les joueurs de cartes pourront se réunir le jeudi après-midi à la salle des associations en mairie.

Le club reprendra ses activités (boules, carte, marche...) le jeudi 3 septembre et la danse le mardi 8 septembre.

Samedi 3 octobre à 20h30 spectacle musical « le grand voyage » chants et danses interprétés par les bénévoles de la danse en ligne à salle polyvalente.

Entrée avec libre participation.

COMITÉ D'ANIMATION LAMBOLLIEN

Samedi 18 juillet, nouveauté à La Bouillie : Rendez-vous au terrain de foot pour un concours de palets !

Dès 9h pour jouer en simple,

13h30 en doublette.

Restauration et buvette sur place.

Inscriptions par sms au 07.61.62.83.14 ou 06.50.00.21.06.

Venez nombreux pour partager ces moments conviviaux où la bonne ambiance est assurée.



RETOUR EN PHOTOS SUR LE DEBUT D'ANNÉE DE L'ASTC



Bravo à cette toute nouvelle association de 66 licenciés pour les 17 médailles déjà remportées aux diverses compétitions et championnats. L'association comporte une école de tir : 1 poussin, 2 benjamins, 1 minime et 3 cadets.



Photo ci-contre, de gauche à droite :
Jean Pansart loueur des locaux, Olivier Le
Provost référent entraîneur club et Jean-
Pierre Hallier, les créateurs de L'ASTC :
Association Sportive des Tireurs du Cap.
Merci à Gilbert Ribault qui a participé
généreusement à la réfection électrique du
stand de tir

Horaires d'ouverture du stand de tir:
lundi de 18h30 à 20h30
vendredi de 18h30 à 20h30
samedi de 9h à 12h

